



SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

COLLÈGE BEL-AIR | année scolaire 2024-2025

Vous devez respecter les consignes ainsi que les règles élémentaires de politesse sous peine d'être exclu du service.

Article 1 : Consignes relatives à la montée dans le car

- Posséder une carte de transport valide (en l'absence de carte valide, l'élève n'est pas autorisé à emprunter le service de transport scolaire).
- Présenter la carte de transport scolaire dès la montée dans le car, pour un contrôle efficace de l'accompagnateur et une meilleure sécurité.
- Respecter impérativement les horaires. Il est conseillé de **se présenter 5 minutes avant** le passage annoncé du car.
- Respecter les consignes de calme pendant l'attente du véhicule.
- Monter dans le car sans précipitation.
- Attacher impérativement la ceinture de sécurité, si besoin avec l'aide de l'accompagnateur.

Article 2 : Consignes relatives au transport en lui-même

- Rester assis tout au long du parcours avec la ceinture de sécurité et ceci, jusqu'à l'arrêt du car.
- Ne gêner, en aucun cas, le chauffeur par un comportement inapproprié.
- Se conformer scrupuleusement aux instructions des accompagnateurs.

Article 3 : Consignes relatives à la descente du car

- Descendre du car, par la porte avant, dans le calme et sans précipitation.
- Adopter un comportement responsable sur la voie publique.

Article 4 : Consignes relatives à l'arrivée au point d'arrêt

- L'élève est sous la responsabilité de l'accompagnateur de la montée jusqu'à la descente du car.

Le présent règlement est à approuver de manière dématérialisée, à l'occasion de votre demande d'inscription sur la plateforme d'inscription (cf. document « Procédure d'inscription »).

INFORMATIONS GÉNÉRALES (circuits, horaires, carte, etc.)	Numéro vert GPSO	0800 10 10 21 (numéro gratuit)	Lundi à vendredi 8h30 - 19h00
URGENCE UNIQUEMENT	Astreinte GPSO	06 71 11 16 82	7j/7 - 24h/24